

Le groupe mahorais Nel sanctionné pour obstruction à l'instruction

Publié le 09 décembre 2021

L'Autorité rend aujourd'hui une décision par laquelle elle sanctionne, à hauteur de 100 000 euros, Mayotte Channel Gateway (MCG), qui gère et exploite le port de Longoni à Mayotte - et sa société mère (Société Nel Import Export)¹ - pour ne pas avoir répondu à des demandes d'informations émanant des services d'instruction dans le cadre d'un dossier en cours.

¹*Les deux sociétés constituent le groupe Nel.*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 9 décembre 2021

[Lire le communiqué](#)